

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAÎTANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LES FINANCES MUNICIPALES

Le conseil municipal travaille activement à réorganiser les finances de la ville.

Le fait que la cité n'a vendu, en ces dernières années, qu'une très faible partie des débentures qu'elle a émises pour faire face aux dépenses considérables qui ont été occasionnées par les améliorations exécutées, a été la cause d'un accroissement considérable d'emprunts sur billets promissoires.

Il y a environ cinq cent mille dollars d'empruntés ainsi, et ces emprunts avaient été presque tous contractés à un taux d'intérêt de six pour cent.

Lorsque le nouveau maire est entré en fonctions, il n'y avait que quelques milliers de piastres d'empruntés à cinq pour cent. M. Bouchard a cru, et avec raison, que ce taux de six pour cent était trop élevé pour la valeur de la garantie offerte par la ville et pour les avantages donnés aux prêteurs. Il a recommandé au conseil municipal d'autoriser le trésorier à emprunter à l'avenir à cinq pour cent tous les argents qu'il pourrait trouver pour payer les emprunts à six pour cent.

Le conseil municipal a suivi cet avis, et à l'heure actuelle, nous avons tout près de \$150,000.00 d'empruntés à cinq pour cent sur les \$500,000.00.

Son Honneur le Maire n'a pas voulu pousser trop cette politique d'emprunt à cinq pour cent, au cours de ces dernières semaines, pour qu'il n'y ait pas de conflit dans la région entre les emprunts municipaux et l'Emprunt de la Victoire.

Maintenant que la campagne de l'Emprunt de la Victoire est terminée, le conseil poussera sa politique d'emprunt à cinq pour cent.

Il ne faut pas oublier que le résultat de cette politique sera une diminution immédiate de dépenses annuelles de cinq mille dollars, ce qui en vaut la peine.

Ceux qui ont de l'argent à prêter ne doivent pas oublier que le placement municipal est le plus sûr qui existe à cette époque. Ils ne doivent pas oublier qu'en faisant un placement de tout repos, ils aident à leur ville à continuer sa politique de progrès, et à donner du travail aux ouvriers de St-Hyacinthe.

Il est certain que les nouveaux travaux ne se feront à St-Hyacinthe qu'à la condition que la ville puisse emprunter à un taux qui ne sera pas ruineux pour elle.

Le marché étranger est actuellement fermé par des taux excessifs, et la ville doit avoir recours au marché monétaire local. Il n'y a pas de doute que la ville pourra y trouver tout l'argent dont elle aura besoin, si tout le monde veut encourager la politique d'économie du conseil actuel.

Nous encourageons tous ceux qui ont des petits ou des gros montants à prêter, à les prêter au trésorier de la cité, qui les empruntera sur billets promissoires offrant une garantie supérieure même à celle du gouvernement fédéral.

LA SOUSCRIPTION POUR L'HOTEL-DIEU

Les citoyens à une assemblée, qui a été tenue dimanche dernier, ont décidé de venir en aide aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu en lançant dans la ville et dans la région une souscription publique.

Nous croyons que c'est là une excellente idée. Elle a été dictée par le souci de l'intérêt public et par la reconnaissance.

L'intérêt public exige que la partie incendiée de l'Hôtel-Dieu soit relevée au plus tôt de ses ruines. Il exige aussi que les bâtisses incendiées ne soient pas reconstruites dans leur ancien état. La société doit pourvoir, d'une façon ou d'une autre, aux besoins essentiels de la vie des déshérités de la fortune, qui, pour des raisons de santé ou de malheur, sont incapables de subvenir par eux-mêmes ou par leurs parents à leur entretien. Les vieillards sans foyer, les malades sans gîte, les enfants sans famille doivent être logés, nourris et vêtus par ceux qui ne sont pas atteints comme eux par le mauvais sort.

Dans notre province, ces charges publiques sont laissées pour la plupart aux soins d'institutions privées; ailleurs l'état et les municipalités entretiennent à leurs frais des maisons d'asile et de refuge.

A St-Hyacinthe, les Sœurs Grises depuis soixante ans se sont employées à maintenir l'hospice qui a reçu nos vieillards, nos infirmes, et nos orphelins. Les dépenses d'entretien de cette institution ont été supportées par des contributions volontaires et par des privilèges consentis par la municipalité pour raisons d'utilité publique.

Les Sœurs Grises ont rendu des services considérables à la municipalité, et la municipalité n'est pas aujourd'hui organisée pour se charger de ses nécessiteux. Il faut donc que les Sœurs continuent leur œuvre de charité.

Elles ne pourront la continuer efficacement que si elles reconstruisent les bâtisses incendiées, et pour les reconstruire il leur faut le capital nécessaire. Il ne saurait être question que les argents qu'elles recevront des assurances leur serait suffisants pour rétablir leur institution telle qu'elle existait auparavant.

Le coût de la construction est aujourd'hui de cent pour cent plus élevé qu'il ne l'était lors de l'érection des édifices détruits. Le public devrait donc faire sa part, même si on rétablissait la partie incendiée telle qu'elle l'était il y a dix jours.

Mais à cette époque de progrès on ne peut songer à rebâtir l'Hôtel-Dieu sans suivre les données modernes de salubrité et de protection contre les incendies. Une construction faite suivant ces données sera de beaucoup plus dispendieuse qu'une construction ordinaire. Les Sœurs sont décidées à supporter leur part de dépenses pour donner à la ville et au district de St-Hyacinthe un hospice moderne offrant toutes les garanties possibles de sécurité contre la maladie et les dangers d'incendie, le public doit être prêt lui aussi à supporter sa part de dépenses additionnelles nécessitées par cette garantie de sécurité.

Le conseil municipal a très bien compris cette situation et pour donner l'exemple il a décidé de souscrire la somme la plus élevée que les circonstances lui permettent d'offrir. A une assemblée de comité il a été unanimement résolu de porter la souscription municipale à quinze mille dollars.

Voici le règlement qui doit être soumis incessamment au conseil et qui sera ensuite soumis aux propriétaires fonciers :

CANADA
Province de Québec
Cité de St-Hyacinthe

No. 231

Règlement autorisant le paiement d'une subvention pour la rétablissement, dans les limites de la Cité de St-Hyacinthe, de la partie de l'Hôtel-Dieu détruite par incendie.

Attendu que les Révérendes Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu ont depuis un grand nombre d'années établi dans la Cité de St-Hyacinthe un hôpital où elles recevaient les vieillards et les orphelins et leur prodiguaient les soins qu'exigeait leur âge et qu'ils n'auraient pu recevoir ailleurs vu leur pauvreté;

Attendu qu'une partie de cette institution a été détruite par incendie dans la journée du vingt-huit novembre mil neuf cent dix-sept et que les religieuses ont éprouvé une perte considérable;

Attendu que cette institution a toujours rendu à la Cité de St-Hyacinthe des services inappréciables en recevant ses pauvres et en se chargeant de leur entretien;

Attendu que cette institution doit continuer à exister, dans les limites de la Cité de St-Hyacinthe, afin de continuer l'œuvre bienfaisante qu'elle exerceait;

Attendu qu'il est de l'intérêt des contribuables de cette municipalité de contribuer au rétablissement, dans les limites de cette municipalité, de la partie de l'Hôtel-Dieu qui a été détruite;

A ces causes il est résolu par règlement du conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe, ce qui suit :

10. Une somme de quinze mille piastres sera payée aux Révérendes Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de la Cité de St-Hyacinthe, pour le rétablissement immédiat dans les limites de cette municipalité, de la partie de leur institution qui a été détruite par l'incendie du vingt-huit novembre mil neuf cent dix-sept.

20. Cette somme de quinze mille piastres sera payée comme suit : trois mille piastres le premier novembre mil neuf cent dix-huit et deux mille piastres le premier novembre de chacune des six années subséquentes, le tout sans intérêt.

30. Le trésorier de la Cité de St-Hyacinthe est autorisé à emprunter les sommes nécessaires à cette fin, sur le crédit de la Cité, à un taux d'intérêt n'excédant pas cinq pour cent par an.

40. La dite somme de quinze mille piastres sera assurée à même les fonds généraux de la Cité de St-Hyacinthe; les intérêts et un fonds d'amortissement d'au moins un pour cent par an seront payés afin que cette dette soit éteinte en quarante ans.

50. Le présent règlement aura force et effet lorsqu'il aura été approuvé par la majorité, en nombre et en valeur immobilière, des électeurs propriétaires qui auront voté.

Espérons que les citoyens, pauvres et riches, suivront l'exemple du conseil municipal. Ils seront aussi généreux individuellement qu'ils le seront collectivement, et ils feront par là une œuvre d'intérêt public qui sera toute à la gloire des habitants de la Cité de St-Hyacinthe.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil ayant annoncé sa séance régulière pour jeudi soir, au lieu de mercredi, et notre journal étant imprimé à l'avance, cette semaine, il nous est impossible de reproduire les minutes des délibérations, comme nous avons l'habitude de le faire dans chacun de nos numéros.

Nous les reproduirons la semaine prochaine.

SÉANCE EN COMITÉ

Vendredi dernier, sur la demande du Maire, il y a eu une séance en comité du conseil municipal. Elle a été tenue à quatre heures de l'après-midi, et Son Honneur le Maire, ainsi que les échevins Fontaine, Bélanger, Godard, Girard, Gosselin et Benoit étaient présents.

Cette assemblée avait été convoquée pour étudier préliminairement certaines questions importantes qui viendront devant le conseil municipal.

Il a d'abord été question de l'octroi que la ville verserait pour venir en aide aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu, pour les aider à reconstruire leurs édifices incendiés. Après avoir délibéré assez longuement sur cette affaire, on en est venu à la conclusion de donner une somme de quinze mille dollars, payable en sept versements annuels, le premier de trois mille dollars, et les autres de deux mille dollars. Tous les échevins se sont déclarés en faveur de cette mesure, qui devait venir définitivement devant le conseil hier soir. Nous en reparlerons plus longuement dans une autre colonne de notre journal.

M. Bouchard a aussi informé le conseil qu'il était, depuis trois ou quatre jours, en communication avec un citoyen de St-Louis, Missouri, qui désire établir en Canada une manufacture de talons de chaussures.

Cette industrie mettrait en opération un nouveau procédé de fabrication rapide de talons de chaussures. Elle pourrait employer, au début, une quarantaine de personnes.

M. Bouchard a fait soumettre, par ce monsieur, son procédé de fabrication à MM. Magloire et Joseph Côté, pour avoir l'opinion d'hommes d'expérience sur la valeur pratique de ce nouveau système. Les deux Messieurs Côté ont exprimé l'opinion que ce procédé leur paraissait pratique.

C'est la maison Duclos & Payan qui a mis ce monsieur en rapport avec le Maire de St-Hyacinthe, et M. le pro-maire Duclos s'est aussi occupé activement à intéresser cet industriel à venir s'établir ici. Ce dernier serait disposé à venir ici, et le conseil aimerait à lui donner une aide substantielle, mais il voudrait le faire dans les meilleures conditions possibles pour protéger les intérêts des citoyens.

Si le monsieur réussit à trouver le capital dont il a besoin pour garantir la ville, il est presque certain qu'il s'établira ici, où il a trouvé les conditions du travail et de l'expédition très propices pour une industrie du genre de celle qu'il veut établir.

La question de l'approvisionnement du gaz d'éclairage et de chauffage est aussi venue sur le tapis.

On se rappelle que depuis plusieurs mois, il est rumeur que la compagnie projetée de cesser l'opération de l'usine à gaz.

M. le Maire a expliqué que pour établir le bien fondé où la fausseté de cette rumeur inquiétante pour les consommateurs de gaz, il avait tenu à rencontrer les autorités supérieures de la compagnie. Il a eu, cette semaine, une entrevue avec un des gérants de la compagnie à Montréal, et cet officier l'a informé que de fait la compagnie allait fermer l'usine à gaz, si on ne pouvait pas trouver de remède à l'impasse dans laquelle elle se trouve.

L'augmentation du coût du charbon et de l'huile a été tellement considérable, en ces derniers temps, que la compagnie, non seulement perd l'intérêt de l'argent qu'elle a investi dans l'usine à gaz, mais elle fait même des pertes sur ses dépenses d'opération.

La compagnie prétend qu'il n'y a aucune clause dans le contrat qu'elle a avec la ville, qui la force à maintenir en opération son usine à gaz. Il y en a bien une qui l'empêche d'augmenter ses taux, pour la vente du gaz, mais elle ne va pas jusqu'à forcer la compagnie à en vendre.

Dans ces conditions, elle perd de l'argent sur chaque mille pieds cubes de gaz qu'elle vend; elle préfère discontinuer ce service de gaz jusqu'à ce que les conditions normales du coût des matières premières soient rétablies.

Pour continuer ce service, la compagnie a demandé de relever ses taux.

M. Bouchard a alors proposé de ne relever ces taux que proportionnellement à l'accroissement du coût du gaz produit par l'augmentation du coût du charbon et de l'huile, et il a suggéré de faire réviser ces taux à tous les six mois, par un comité de deux personnes, dont l'une nommée par le conseil, et l'autre par la compagnie; au cas de différence d'opinion, les deux personnes arbitres en nommeraient une troisième. Le prix de l'huile et du charbon serait toujours la base unique de l'accroissement ou de la diminution du prix du gaz. Ainsi, si l'augmentation de ces prix occasionnait une augmentation de vingt centins par mille pieds cubes de gaz à la compagnie, cette dernière ne pourrait charger aux citoyens que vingt centins de plus par mille pieds cubes.

Le conseil paraît plutôt favorable à un arrangement qu'à la cessation des opérations de l'usine de gaz.

Il y a en effet un grand nombre de personnes qui seraient mises dans la gêne, si elles ne pouvaient plus se procurer de gaz d'éclairage. Des sommes considérables ont été investies pour acheter des poêles à gaz, et ces sommes seraient perdues si on arrêtait le gaz.

A quelque décision qu'en vienne le conseil, cette question sera soumise directement au vote des contribuables fonciers.

A cette séance en comité, l'ingénieur Ste-Marie a aussi soumis un plan de modification de peu d'importance, quant aux dépenses additionnelles nécessaires pour sa mise en opération. Ce plan a été suggéré par la compagnie Roberts Filter, et le conseil a autorisé M. Ste-Marie à faire accepter les changements de nature à rendre plus certaine l'efficacité des filtres.

Il a aussi été décidé, à cette séance en comité, de retarder à jeudi la séance régulière du conseil, de manière à permettre au Maire d'être à Québec mercredi.

LA SESSION A QUEBEC

Notre député M. T. D. Bouchard a passé, cette semaine, quelques jours à Québec où il est allé assister aux premières séances de la session. Il a présenté, dès mercredi, la pétition introductive du bill ayant trait aux amendements à la charte de la Cité de St-Hyacinthe.

Il s'est aussi occupé de la question des pavages à La Providence. Il désire obtenir pour cette municipalité un emprunt à 3% pour faire confectionner un chemin gravé sur la rue St-Pierre. Il travaille aussi à faire augmenter le montant octroyé par le gouvernement.

M. Bouchard a rencontré le Ministre de la Voirie à cet effet, et il espère avoir une réponse favorable définitive dans quelques jours.

Nouvelles Locales

RAPPORT DE L'ELECTION FEDERALE

Les citoyens qui s'intéressent aux élections fédérales, qui seront les plus importantes que nous aurons eues depuis la confédération, auront, cette année, l'avantage exceptionnel de pouvoir connaître les résultats dans un local des plus confortables.

La direction du Théâtre Corona vient de faire des arrangements avec la compagnie de télégraphe G. N. Western, pour donner les rapports complets dans le théâtre, le lundi, 17 décembre au soir.

Les billets seront réservés, et ils se vendront 35, 25, et 15 centins. Ceux qui voudraient en avoir sont priés de les retenir d'avance, s'ils ne veulent pas être déçus. Ils sont en vente au théâtre et au bureau du Clairon.

INCENDIE

Mardi, à cinq heures de l'après-midi, nos pompiers, sous les ordres du chef Bourgeois, ont été appelés à la résidence privée de M. Barnaby, marchand, pour combattre un commencement d'incendie qui a menacé de prendre des proportions très graves. Quoique l'incendie ait été relativement peu considérable, il en est résulté pendant des pertes pour environ, \$500. causées par l'eau et le feu.

M. Barnaby ayant affaire à aller dans sa garde-robe, et ne se trouvant pas assez éclairée par la lumière électrique, avait allumé une chandelle dont la flamme, à son insu, alluma le feu à un vêtement. Elle passa aussitôt dans sa cuisine sans s'apercevoir de rien. Toute sa garde-robe flambait, quand elle s'est aperçu de l'accident dont elle avait été la cause involontaire. Elle se servit aussitôt de son téléphone pour appeler les pompiers, qui s'empressèrent de répondre à l'appel. Malheureusement, ils ont été retardés, et c'est ce qui a failli permettre à l'incendie de prendre des proportions très graves, parce que Mme Barnaby, en appelant énermée par ce qui se passait chez elle, avait donné le numéro de son téléphone au lieu de donner le numéro de la maison, lequel numéro de téléphone correspondait au numéro d'une maison située tout près du boulevard Girouard, et la résidence privée de M. Barnaby est du côté nord du viaduc.

CARTES DE RAPPORTS D'ELECTIONS

Nous vendrons dans nos bureaux des cartes de rapports d'élections qui seront des plus utiles à ceux qui s'intéressent à la grande lutte électorale qui se poursuit dans le pays.

La direction du Théâtre Corona s'est chargée de donner les rapports complets de cette élection dans son établissement si confortable. Les cartes que nous vendons compléteront les renseignements qui seront reçus par le télégraphe.

Voici ce qu'elles contiendront :
Liste officielle de tous les collèges électoraux aux dernières élections en 1911.

Liste des collèges électoraux actuels.

Vote total reçu par les candidats libéraux et conservateurs en 1911 et aux élections partielles subséquentes.

Liste officielle des noms de tous les candidats à l'élection actuelle avec espaces en blanc pour enregistrer les votes tels que reçus par le télégraphe.

Ces cartes sont en vente à nos bureaux à 10 cents la pièce.

Achetez-en à l'avance pour être sûrs d'en avoir au soir de l'élection.

ARRESTATIONS IMPORTANTES

Depuis quelques jours, dans St-Hyacinthe, un grand nombre de commerçants se plaignent d'avoir reçu ou échangé du mauvais argent. C'est un fait très vrai. Et mercredi soir, le constable Boudreau, aidé du constable Larocque, a mis la main sur deux individus très détestables comme visiteurs, et qui ont fait ici le métier de voleur en visitant les petits magasins, où, la plupart du temps, ce sont des femmes qui sont au comptoir, et en y échangeant des cinq piastres d'une banque mexicaine pour de l'argent canadien, lequel a infiniment plus de valeur, à supposer que les argents de ces individus en auraient une. Ils achetaient pour cinq ou vingt-cinq centins de cigares, et payaient toujours avec un \$5.00. Le truc n'a pas réussi partout, mais plusieurs en ont été victimes. Sur avertissement du fait, la police s'est mise aussitôt à la poursuite de ces voleurs à l'apparence d'honnêtes gens, qui doivent être au moins cinq ou six dans St-Hyacinthe, et c'est sur la rue Désaulniers que le constable Boudreau a réussi à en saisir deux. A la station de police, ils ont été reconnus par plusieurs personnes comme étant ceux qui avaient visité leurs magasins pour passer leur mauvais argent et l'échanger pour des valeurs canadiennes.

Ces deux individus ont passé la nuit dans les cachots de la station de police, et on s'occupera complètement de leur cas dès aujourd'hui.

CHANGEMENT ECCLESIASTIQUE

Dimanche dernier, aux différentes messes le T. R. P. Langlais, Provincial, a annoncé aux paroissiens de Notre-Dame du Rosaire le départ du R. P. Hamel comme curé et la nomination du R. P. Ouimet qui lui succède.

Nous reproduisons textuellement l'allocution du T. R. P. Provincial. "Avec l'agrément de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de St-Hyacinthe, un changement important dans le personnel chargé de la direction de la paroisse a été décidé au cours de la semaine dernière, et je viens vous en donner communication officielle. Le Rév. Père Raymond Hamel, votre curé, doit se rendre à l'appel de l'obésissance dans un de nos couvents où son ministère est requis. Son départ va vous priver à votre grand regret et au mien, d'un pasteur dévoué, dont la personne et les services vous sont devenus très chers.

Le R. P. Hamel a dirigé avec dévouement la paroisse de Notre-Dame du Rosaire huit ans durant. Pendant ce temps, le Père a été tout entier à sa paroisse et à ses paroissiens, dépensant, usant sans compter une santé parfois défaillante qui se fortifie dans la souffrance et jamais dans le repos, se dévouant avec une ferveur de zèle et d'activité inlassable. Aussi il pouvait à bon droit s'approprier et vous redire ces paroles de l'apôtre St-Paul : "Je me dépenserais très volontiers pour vos âmes, en vous aimant toujours davantage."

L'exercice du saint ministère dans une paroisse pendant de nombreuses années créées, entre le pasteur et les âmes de ses fidèles, les communications de grâces si intimes, si profondes et si élevées auxquelles il donne lieu à tous instants, des liens d'une nature supérieure, bien supérieurs à ceux du cœur et du sang. Ce que vous éprouvez en ce moment de vénération et d'estime, d'affection et de regret vous le font comprendre ;

Au profit du Comité de Secours de l'Hôtel-Dieu.

THEATRE CORONA

LE LUNDI, 10 DECEMBRE, 1917.

CAUSERIE FRANÇAISE

PAR

Madame MARGUERITE-A. CHENU (de Paris)

NAPOLEON I^{er} - MARIE-LOUISE

— Lune de Miel impériale —

d'après FRÉDÉRIC MASSON et ALBERT VANDAL, de l'Académie Française.

SOMMAIRE

Une petite Fille bien sage, Le Divorce, Mariage manqué, Mariage conclu, Un Contrat vivement signé, Le maréchal Berthier à Wien, Mariage par procuration, En route pour Paris, Un Mari bien pressé, Les Fêtes du Mariage à Paris, Intimité conjugale, Naissance du Roi de Rome.

100 TABLEAUX (Electric Slides)

DES MUSEES DE VERSAILLES, DU LOUVRE ET DE CARNAVALET.

INTERMEDE MUSICAL ET POETIQUE

Air du Cid Massenet Aubade du Roi d'Ys E. Lalo

M. Henri Ponbriand.

Au piano Mad. Clapin

Récitations par Mme Marguerite Chenu

Au Bord de l'Eau Sully Prudhomme | Les Mouettes Gonzalve Desaulniers
L'Histoire d'un Mot Victor Hugo | Le bon Gite Paul Déroutède
La Chanson de la Glu Jean Richepin | Poème écrit par un petit Belge

Les Hôpitaux de l'Union des Femmes de France de la + rouge. (Electric Slides)

Anecdotes de nos prêtres dans les tranchées.

Madame MARGUERITE CHENU, Ritz-Carlton hotel, est autorisée à recevoir des dons pour "L'Union des Femmes de France" de la Croix Rouge.

ADMISSION :

ORCHESTRE, Réservés 50c. BALCON, 2 rangées réservées, 35c. ADMISSION 25c.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'imprimerie Yamaska

L. A. BERNIER, Gérant.

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

3^e LE NUMERO

En vente chez M. Geo. St-Jean.

PLACEMENT DE 6^e P.C.

\$50,000 d'Obligations à 5 1/2 p.e.

de la

GITE DE VERDUN

(Banlieue de Montréal)

Echant dans neuf ans et demi le 1^{er} Mai, 1927

Coupages de \$1,000

Prix : 96 1/2 et intérêt accru pour rapporter

6 p. c.

Demandez notre circulaire

RENE-T. LECLERC

Courtier en Valeurs de Placement

160 Rue St-Jacques, Montréal

(Maison fondée en 1901)

Perdu

La personne qui rapportera la paire de lunettes perdue vers le 20 octobre entre le Théâtre Corona et le No. 240 Cascades sera récompensée. j.n.o.

Comment Purifier le Sang

Comme remède contre la constipation, l'indigestion et les impuretés du sang prenez, aux repas et avant de vous coucher, l'Extrait de Racines, communément appelé le Sirop Curatif de la Mère Seigel. Ce traitement suivi avec soin guérit dans presque tous les cas. Procurez-vous le véritable. Chez les pharmaciens.

ATTENTION !

St-Hyacinthe, 1^{er} décembre 1917.

Mesdames et Messieurs,

Nous venons d'entreprendre une campagne pour installer l'électricité dans vos demeures.

Durant le mois de Décembre, nous accorderons un escompte spécial de 10% sur toutes les nouvelles installations qui seront commandées durant ce mois.

Hâtez-vous pour avoir l'électricité dans vos maisons pour Noël.

Si vous ne pouvez vous rendre à nos bureaux, appelez-nous par téléphone. Notre représentant sera toujours à votre disposition.

Southern Canada Power Co., Limited

CONTROLANT LA CIE DE GAZ ELECTRICITE ET POUVOIR

255 RUE CASCADES TEL. 32. ST-HYACINTHE, QUE.

REMERCIEMENTS DES REV. SOEURS DE L'HOTEL-DIEU

Les Révérendes Sœurs Grises de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe désirent remercier la population des sympathies qu'elle n'a cessé de leur témoigner durant l'heure tragique de l'incendie de leur maison et depuis. Le malheur sera lourd à réparer, il n'existe aucun doute à ce sujet, mais le concours général des citoyens qui s'unissent pour l'alléger est bien de nature à l'enrayer.

Les Révérendes Sœurs Grises désirent donc offrir à chacun et à tous, le témoignage sincère de leur vive reconnaissance, non seulement pour tout ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui, mais également pour ce qui se prépare pour l'avenir.

car je crois pouvoir dire que la reconnaissance de vos cœurs chrétiens est à la hauteur des bienfaits reçus.

La prospérité et la ferveur d'une paroisse se jugent à l'activité de ses associations par lesquelles le Christ exerce et épanche sur les siens sa charité, à la ferveur aussi de ses congrégations dont le but est de promouvoir le culte de Dieu en groupant davantage les paroissiens autour de l'autel et en rendant plus régulière et plus fréquente la pratique des sacrements. Ce fut, je crois, la pensée et le but du R. P. Hamel, pendant les huit années de son ministère au milieu de vous.

Grâce à son zèle, vos congrégations se sont maintenues et développées dans leur ferveur, en particulier les associations du Rosaire, et de l'adoration nocturne ; c'est à cette dernière que vous devez le privilège, justement apprécié, de la messe de minuit pendant l'heure d'adoration du premier de l'An.

Des associations nouvelles ont été fondées. Il suffit de les mentionner pour en faire l'éloge et pour en apprécier toute l'utilité. Ce sont les conférences de la St-Vincent de Paul, la Congrégation des Imeldistes et l'Association Canadienne de la Jeunesse Catholique établie depuis trois ans, corps d'élite formé de jeunes travailleurs intelligents et d'apôtres du bien, dont il faut souhaiter voir le nombre s'accroître et l'influence efficace s'étendre.

Pendant la sage administration du Rév. Père Hamel, la dette de la paroisse a été considérablement diminuée. Ce qui a permis à la Fabrique de faire exécuter à l'in-

térieur et à l'extérieur de l'église ces travaux d'embellissement dont vous jouissez aujourd'hui. Vous devez ces améliorations à la générosité de votre bourse, sans doute, au bon vouloir éclairé et intelligent de vos marguilliers, à l'initiative surtout et à l'activité de votre curé.

La consolation d'un prêtre lorsque sa mission auprès des âmes qui lui ont été confiées est terminée, c'est de pouvoir dire qu'il les laisse meilleures, plus près de Dieu et plus vertueuses dans la pratique du bien. C'est la consolation que vous donnez, j'en suis assuré, au cœur de prêtre et à l'âme d'apôtre qui a fait le bien parmi vous pendant ces huit années.

Il me reste maintenant à vous présenter votre nouveau curé : c'est le R. P. Réginald Ouimet. Vous le connaissez déjà. Le R. P. Ouimet a été vicaire à la paroisse et vous avez eu l'avantage d'apprécier son ministère pendant ces cinq dernières années. Il a fait le bien sans bruit avec une intelligence, un tact et un dévouement qui méritent toute votre estime. C'est vous dire qu'il s'efforcera de continuer, dans le même esprit leministère et les œuvres de son prédécesseur.

Il sera le pasteur de vos âmes à l'autel, à la Table Sainte, en chair, au confessionnal et au chevet de vos malades. Il sera le père de vos enfants en vous aidant à les élever pour le Bon Dieu ; il sera aussi l'ami, le conseiller de vos familles en partageant vos travaux vos tristesses et vos joies. Je vous prie de le recevoir avec cette docilité et cette confiance qui ne vont qu'aux prêtres que pour se donner plus pleinement à l'Eglise et au Christ."

Elles réitérent l'expression de leur chagrin de ne pouvoir reprendre pour le moment tous leurs anciens pensionnaires, mais elles espèrent qu'il leur sera permis d'ici peu de continuer leur œuvre de charité. Puissent le dévouement que les Sœurs Grises promettent à l'avance égaler toute la sympathie dont elles ont été les humbles favorisées de la part de la population de St-Hyacinthe.

L'ASSEMBLEE DE DIMANCHE

L'abondance des matières d'intérêt local nous force à remettre à la semaine prochaine le rapport de l'assemblée de dimanche dernier, tenue pour venir en aide aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Les Scrupules de mon Ami

Il pleuvait ; les chemins étaient boueux et les trottoirs sales. Il était près de minuit, tout était silence au dehors et je pressais mes pas. Dans notre petite ville les promeneurs sont rares à cette heure de la nuit.

Je marchais déjà depuis longtemps sans avoir rencontré âme qui vive, quand soudain j'aperçus à quelque cent pieds de moi un jeune homme qui venait à ma rencontre. Je le reconnus sans peine et fus assez surpris de rencontrer à une telle heure cet amis dont nous avions plus d'une fois entendu les sermons sur la morale, les veillées, les danses et tous les attraits qu'offre la vie mondaine.

—D'où venez vous donc à cette heure attardée, ami Hercule, lui dis-je.

—J'arrive d'un lieu où l'extravagance de la mode et des manières s'est manifestée avec une audace et un sang géné à nul autre pareil. On voudrait plaire, émerveiller, attirer les regards et mendier les sourires, on ne réussit qu'à importuner les gens et à montrer le ridicule et les sottises prétentions d'une orgueilleuse fatuité. Le siècle où nous vivons est le plus grand corrupteur du sexe en qui Dieu a fondé l'espérance...

—Mon cher Hercule, interrompis-je, il ne semble pas que ces dames aient fait de toi ce soir un des plus fiers champions du féminisme et du suffragisme, et quoique je te sache un moraliste austère, c'est la première fois que je t'entends censurer si sévèrement la mode de nos jours que je trouve sans reproche, et qui sied très bien, ce me semble, à nos dames et demoiselles.

—Ces dames ! Ces demoiselles ! Tu ne vis que pour ça, tu ne penses qu'à t'amuser et à couler ta vie dans un tourbillon de danses, de chiffons et de vides jouissances. Ces dames que tu défends si bien sont plus fines que l'on pense et plus d'une se moque de toi lorsque tu en es loin. Crois-tu donc, beau galant, que ces dentelles, ces frisures et ces fards, ces sourires mielleux qui t'arrachent des discours pas toujours comme il faut, donnent la force au cerveau et la vaillance au cœur ? Ces petits airs d'ange en mal d'amour que l'autre sexe sait prendre pour vous mieux enjôler, ne sont souvent que ruses et les jeunes étourdis, pleins d'une naïve confiance, commettent sottises sur sottises qui servent de thèmes inépuisables à vos belles coquettes.

—Tu es trop sévère à l'endroit du beau sexe et je ne conçois point qu'ayant comme moi une mère tu puisses trouver aux filles d'Ève tant de défauts et de mauvais penchants.

—Je ne parle pas des mères, je parle de ces jeunes filles qui, pour obéir au dieu de la vanité et cacher au monde la pauvreté de leur éclat, qu'elles croient un vice social, se parent de ses toilettes modernes dispendieuses, que la mode, dans une conception géniale des besoins que la femme, vient de mettre au monde après combien d'obstacles. Nos aïeules ne faisaient pas tant de manières pour se vêtir. Elles ne concevaient point qu'avec un peu d'épargne au sommet et à la base, on peut ajouter un deuxième étage à une robe. —Quoi que l'on fasse et dise, on ne peut rien changer à ce qui a été consacré par l'usage. Endure ton mal en patience et répète-toi ces quatre vers de Boileau qui peint la situation faite à la femme, selon

LE PACIFIQUE CANADIEN

SOUSCRIRA \$10,000,000.

Si les souscriptions du reste de la population atteignent \$300,000,000.

DANS le discours qu'il a prononcé à l'inauguration de la campagne de la Victoire à Montréal, Lord Shaughnessy a annoncé que la souscription du Pacifique Canadien serait de \$5,000,000, mais il a ajouté que ce chiffre serait doublé si le montant total des souscriptions du pays atteignait \$300,000,000. Nous publions ici le texte du discours du président du C. P. R. —

« Je ne puis vous dire combien je regrette qu'à cause de la faiblesse de ma vue je sois incapable de tous vous voir, mais je sais que cette grande salle est remplie d'hommes et de femmes empressés, résolus à faire de l'emprunt de la Victoire de 1917, un succès phénoménal, ce à quoi il a droit, et par-dessus tout, déterminés à ce que notre grande ville de Montréal, la métropole du Canada, centre financier et commercial et la tête dirigeante du sentiment et de la pensée cosmopolite du Dominion, fasse sa part entière en contribuant au montant requis, non seulement pour l'honneur et le crédit de la ville, mais en vue de l'exemple qui sera donné aux autres sections de notre bonne vieille province de Québec, qui demeurera toujours le boulevard et le plus ferme appui de notre Confédération canadienne, nonobstant l'irritation et le ressentiment parfois en évidence quand la province est critiquée et il faut le dire, avec malin, par nombre de gens dont les efforts, en tant que communs sujets du pays devraient tendre à l'entente et à la conciliation.

Cette guerre mondiale qui est maintenant entrée dans sa quatrième année, a imposé sur les épaules de toutes les nations engagées, des obligations financières d'une valeur et d'un caractère jamais expérimentés dans le passé. L'effort de la Grande-Bretagne a été particulièrement coûteux, parce que non seulement elle a dû fournir les fonds nécessaires à ses propres besoins mais aussi en raison de sa position prépondérante dans le monde financier, obligée de prêter de considérables sommes aux Alliés moins favorisés.

L'entrée de notre grand voisin du sud dans la guerre a souligné en quelque manière cet effort financier, parce qu'il apportait pour le support des Alliés, la richesse financière de la grande nation; mais le peuple américain dit avec beaucoup de bon sens que voulant avec ardeur prêter son secours financier à la poursuite de la guerre, il s'attendait et exige qu'en tant que possible, l'argent soit dépensé dans le pays. C'est une attitude naturelle et à laquelle on ne peut faire d'objection raisonnable.

Le Canada désire naturellement continuer à participer à la tâche de fournir les munitions, les fonds et les produits du sol aux armées alliées, et comme tous les autres marchés financiers lui sont fermés, il n'y a pas d'autre moyen d'en arriver là que de trouver ici même, les crédits nécessaires, chose qui heureusement est possible de faire.

C'est pourquoi le ministre des finances a placé au Canada trois emprunts domestiques comprenant, je crois, environ \$350,000,000.

Chaque fois, le montant de l'emprunt a été plus que souscrit et encore heureusement, le peuple est aujourd'hui dans une bien meilleure position pour participer à ces obligations qu'en toute occasion précédente. Après tout, en participant à cet emprunt de la Victoire nous ne faisons que nous prêter de l'argent à nous-mêmes. Cet argent est transmis au gouvernement et remis ensuite au peuple du pays pour travail, ou services couverts par les contributions de guerre du gouvernement, exécutés

quelques petits montants qu'il peut être nécessaire de payer outremer pour les matières premières, de sorte qu'une très grande partie des fonds revient à sa source d'origine et après un court laps de temps les banques et le peuple auront cet argent pour le prêter de nouveau au gouvernement à l'occasion; mais dans l'intervalle le spéculateur a mis de côté son obligation nationale ou ses obligations représentant le montant de sa souscription, placement d'une sécurité indiscutable, rapportant un taux qui s'applique aux emprunts nationaux seulement dans des occasions exceptionnelles, telles que celles d'à présent et qui après la paix sera revenue et que les conditions normales auront été restaurées, donnera à ces obligations mêmes, une considérable plus-value.

Il est par-dessus tout à désirer qu'un grand pourcentage de l'emprunt de la Victoire soit souscrit par le peuple du pays en général, parce que ce sera une preuve de l'esprit de patriotisme qui domine dans tout le pays et que c'est un placement avantageux pour lui. Les corporations et les heureux de la fortune, familiers aux opérations financières, ne seront pas lents à profiter de cette aubaine. Mais ils ne devraient pas avoir une trop large part de l'emprunt. Tout employé salarié, homme ou femme dans le pays, devrait être encouragé à souscrire et dans ce but les employeurs et les banques devraient, et sans doute le feront, s'engager à avancer les paiements pour un temps assez long afin de rendre plus faciles encore aux souscripteurs, les termes déjà accommodants mentionnés dans les circulaires.

Les statistiques semblent démontrer qu'un sixième de toute la population de la Grande-Bretagne a souscrit au dernier emprunt Impérial. Le récent emprunt de la Liberté aux États-Unis a été souscrit par un douzième du peuple tandis que le dernier emprunt du Canada démontrait qu'un cent-quatre-vingt-septième seulement de la population, soit environ 48,000 souscripteurs dans tout le pays, avaient répondu à l'appel. Il serait désappointant que, dans le moment actuel, ce chiffre ne soit pas dépassé sur l'île de Montréal seulement.

Ce devrait être le but de chacun de mettre de côté durant le temps qu'il gagne, un petit fonds pour faire face aux besoins de la vieillesse. C'est, je le pense, la pratique ordinaire de la majorité du peuple, mais la difficulté est de commencer. Voici l'occasion de faire un dépôt dans les meilleures conditions. Sa sécurité n'est pas à mettre en doute, le taux de l'intérêt dépasse de beaucoup la normale et les \$50 ou \$100 consacrés à ces obligations encourageront à faire de nouvelles additions lorsque les circonstances le permettront. Les fondations établies, ce sera l'aiguillon qui stimulera à bâtir dessus d'une manière rationnelle et des milliers de petits fonds auront ainsi été créés afin de faire face aux jours de malheur.

Il n'est peut-être pas hors de propos de faire mention de ma propre expérience. Dans ma jeunesse il y a une cinquantaine d'années de cela, alors que mes gages étaient modestes mais supérieurs à ceux reçus par la plupart des jeunes camarades avec lesquels je travaillais, la portion de la paye mensuelle que je croyais juste de consacrer à mon usage personnel disparaissait vite et il ne me restait rien à faire valoir.

Je conçus l'idée d'aller voir un ami, caissier d'une banque privée, et de lui demander s'il voulait me prêter \$100 à intérêt ordinaire contre remises mensuelles durant l'espace de six ou sept mois. Dans le temps, les banquiers, caissiers et directeurs, étaient plus attentionnés et plus confiants que maintenant et il consentit. Les billets furent faits et retenus et l'on me donna \$100 que je plaçai immédiatement à mon crédit au département des épargnes. Le caissier ne comprit pas la nouvelle transaction et m'en demanda la raison. Je lui dis que les billets seraient des obligations personnelles que je devrais rencontrer tous les mois à terme d'échéance et qu'à la fin de ce temps j'aurais un compte de banque de \$100 et ainsi fut fait. Les billets furent rencontrés sans préjudice spécial et durant les années suivantes, ce montant de \$100 n'a jamais diminué. En effet s'il y a quelque chose à qui je dois de l'argent il peut être heureux de savoir que j'ai encore ce montant.

Il est peut-être à regretter que la campagne en faveur de l'emprunt de la Victoire ait coincidé avec les élections fédérales mais il n'y a pas de raison valable pour qu'il ait confit entre les deux campagnes. Nous qui encourageons les souscriptions à l'emprunt, sommes absolument détachés de la politique dans nos mobiles et nos méthodes. L'appel est fait à tous les citoyens du Canada qui sont contents de leur pays sans égard à leurs inclinations politiques ou à leurs opinions sur les sujets discutés sur le "husting." L'appel est fait au peuple du pays sans distinction de parti, de religion ou de nationalité, qui désire montrer en toutes circonstances son orgueil envers le Canada et son dévouement aux intérêts en prévenant toute demande qui pourrait être faite fut-ce au prix des plus grands sacrifices. Mais dans le moment, il n'y a pas de sacrifice à faire. La participation à l'emprunt de la Victoire est une belle chose à tout point de vue, parce qu'il garantit au souscripteur une sécurité absolue qui rapportera probablement une prime importante quelque temps après la cessation de la guerre et, dans l'intervalle, un intérêt annuel égal à celui qui pourrait être obtenu de toute opération financière, surtout si l'on considère la taxe du revenu.

Un certain malentendu est survenu du fait que certains rapports publiés dans les journaux n'assignaient qu'une faible portion des recettes de l'emprunt de la Victoire aux œuvres de guerre. Il est clair qu'on s'est trompé ou qu'on a mal vu, car les circulaires sur lesquelles on s'est inspiré pour faire ces rapports, indiquent sans équivoque que les recettes entières de l'emprunt de la Victoire seront consacrées pour des œuvres de guerre et seront dépensées au Canada. C'est la promesse du ministre des Finances aussi bien que celle du cabinet. Les revenus de l'emprunt constituent ainsi un dépôt sacré dans le but mentionné et si un cabinet quelconque qui sera au pouvoir aux prochaines élections, soit unioniste, soit libéral, ou composite, permet qu'un seul sou du montant soit consacré à des fins autres que celles mentionnées, cela soulèvera le ressentiment de ceux de nous qui sommes ici et de nos coopérateurs et contributeurs dans tout le pays, avec le résultat que le bras vigoureux de peuple du pays s'abattra sur le cabinet en faute avec une force capable de l'anéantir.

Cartes d'Affaires et Professionnelles PETITES ANNONCES

A VENDRE

Un joli PONEY, une voiture ayant coûté \$135.00 et un traineau avec attelage. A bon marché. S'adresser au bureau du Clairon.

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises. S'adresser, SALLE GAMACHE & LANGELIER, Rue Mondor — St-Hyacinthe

A LOUER

Très belles chambres et salon avec pension si désiré. Aussi beau grand hangar avec chassiss pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation. Chez MME R. BRODEUR 12 rue Piété, en face de l'Académie Girouard. jno

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon. Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawana, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois. Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amiante, etc., etc. Aussi un stock de patate de 1er choix. Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction. RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal 1272-jno Tél. Bell 204

MADAME BARON

Guérit les maladies de FOIE et de VESSIE, au moyen de remèdes patentés. S'adresser à 52 rue STE-MARGUERITE, ST-HYACINTHE.

TELEPHONE 423. **Dr A. BEDARD** CHIRURGIEN-DENTISTE 190 GIRONARD, 12-12-17 ST-HYACINTHE.

J. S. Beaudet

Notaire. Argent à prêter, — Assurance 3 RUE DU PALAIS, ST-HYACINTHE P. Q. 16-6-18

Dr. Leon Archambault

DENTISTE Spécialiste pour Dentiers 404 SAINT-DONIS ET RACINE, 707 Téléphone, Saint-Louis 870 MONTREAL 4-4-19

Demandez la Chanson

"A BAS LA CONSCRIPTION" avec accompagnement de piano, 5 cents chacune, 6 cents par malle **ST-JEAN & FRERE,** Marchands de journaux. 14-11-17 St-Hyacinthe

Mlle M. B. Choquet

Garde-Malade — Diplômée — 324 Girouard, St-Hyacinthe

GRAND CHOIX DE Tapis, Prêlarts, Portières et Rideaux Chez **EUG. L. DESAUTELS** 222-226 Cascades, St-Hyacinthe 12-2-18



1-1-18

les fantaisies du siècle : Mais a-t-on, dira-t-il, sujet de s'étonner ? Est-ce qu'à faire peur on veut vous enjôler, ne sont souvent que ruses et les jeunes étourdis, pleins d'une naïve confiance, commettent sottises sur sottises qui servent de thèmes inépuisables à vos belles coquettes.

HERVE

Pour M. L. J. Gauthier

Voici les noms des électeurs de St-Hyacinthe qui ont signé le bulletin de présentation de M. L. J. Gauthier : G. C. Dessaulles, sénateur, T. D. Bouchard M. P. P., René Morin, M. P., Armand Boisseau, N. P., J. S. Beaudet, N. P., Magloire Côté, Lud. Madore, L. P. Payan, S. T. Duclos, J. L. Guillet, Olivier Jacques, Md., Ulric Jacques, Md., M. Bousquet, B. Bélanger, L. A. Breton, G. A. Ducharme, J. L. Bergeron, J. E. Gosselin, J. E. Lanoix, L. A. Guertin, Henri Brousseau, Eugène E. Gamache, Arthur Brodeur, J. A. Ostiguy, J. N. Paul Fournier, dentiste, Ant. Godbout, V. E. Fontaine, avocat, W. A. Connell, Jos.-L. Cormier, T. A. St-Germain, O. E. Auclair, W. Amyot, R. A. Trudeau, J. N. Daudelin, Louis Daudelin, Henri Scotte, S. A. Grégoire, Irénée Reeves, Jos.-E.

Lamothe, E. Robert, D. S. Davignon, J. A. Viger, M. D., J. A. R. Morin, A. Bourgeois, officier de police, L. G. Lalime, O. Bernard, W. Cadorette, L. N. Langelier, Michel Daigle, Ed. Duckett, Aug. Larivière, J. A. Casavant, F. A. Brodeur, F. X. A. Boisseau, N. P., Jos. L'Archevêque, H. Robert, J. Berthiaume, J. E. Cordeau, J. E. Fournier, opérateur, O. Prigent, L. R. Blanchard, J. A. Côté, E. Girard, N. Champagne, Napoléon Daudelin, I. Baron, Pierre Hamel, F. Fortier, A. Flibotte, J. C. Marsan, E. Laliberté, M. St-Jacques, J. B. Gladu, J. Beaulieu, P. F. Payan, P. Paquette, Narcisse Godbout, fils, A. Benoit, Jos. Godbout, Jos. Mathieu Albini Messier, T. A. Bédard, J. H. Morin, J. T. Godbout.

Voici maintenant les noms des électeurs de Rouville, qui ont signé le bulletin de présentation de M. L. J. Gauthier :

J. E. D. Robert, M. P. P., Rémi Pelletier, A. Lamarre, R. Ruel, N. F. Desmarais, Lévis Brouillet, A. H. Hubert, Jos. Charbonneau, J. Lacoste, J. A. Lussier, A. Tétrault, L. Lussier, P. Auclair, S. Tétrault, N. Guillet, I. Lamoureux, E. Brunelle, A. Maynard, A. Daignault, D. Bédard, T. Bédard, Damase Bédard, J. N. Alix, A. Ladouceur, J. E. Ostiguy, F. Brodeur, E. Hubert, J. N. Théberge, A. Provost, A. Moreau, W. Poirier, E. Poirier, J.

Martel, A. Martel, S. Grisé, P. Maynard, H.-G. Bédard, E. Bergeron, A. Désautels, Paul Ferron, J. Girard, E. Hubert, F. Bessette, A. Racicot, J. A. Hébert, M. D., J. A. Bédard, A. Fréchette, J. A. Boulais, P. Ledoux, P. Davignon, A. Martel, A. Marcoux, O. Gingras, T. Prégeau, E. Tétrault, H. Bédard, A. Martel, M. Messier, S. Bédard, A. Mailloux, O. Benoit, R. Gingras, L. Fontaine, A. Tétrault, O. Martel, A. Phaneuf, A. Bédard, R. Gingras, J. Tétrault, J. Davignon, L. Maynard, R. Poulin, E. Brouillette, A. Cadieux, St. Alix, J. Bessette, H. Tétrault, H. Boulais, A. Labonté, J. J. Massé, R. Fournier, J. Rouleau, A. Gladu, A. Brière, S. Gladu, A. Lafrance, N. Rondeau, R. Leduc, A. Martel, F. Bédard, L. P. Bélanger, J. P. Johnson, J. Gagné, A. Choquette, J. Archambault, N. Bédard, S. N. Fontenault, Donnat Monast.

Avis aux Dyspeptiques

Mesdames, Messieurs : — Vous n'êtes pas dyspeptiques par plaisir. N'alimenter-vous pas vous guérir de cette triste maladie en prenant des remèdes NATURELS. Nous garantissons que "LES PASTILLES VÉGÉTALES ANTIDYSPEPTIQUES DE L'ELZ LALIBERTÉ" guériront n'importe quel cas de dyspepsie. Prix : 50 CTS LA BOITE En vente au Laboratoire de Remèdes Végétaux d'Elz. Laliberté, Enrg. 420, rue Ste-Catherine Est, Montréal. ou chez ELZ. D. ST-ONGE, 225 rue Cascades, St-Hyacinthe, Qné.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôle, Blancs de Liste Electorale et Autres Formules pour Rayer ou Ajouter les Noms de la Liste Electorale.

Bons Amis depuis plus de 58 ans



—et voilà un des secrets de la merveilleuse vitalité de ces magnifiques vieillards, nos aïeux, qui toute leur vie furent sobres, tempérants et laborieux.

A leur arrivée au foyer après un travail dur et pénible ils sentaient le besoin d'un **BON** stimulant pour réparer leurs forces. Avec un sûr jugement ils ont à cette fin choisi le

WHISKY BLANC CORBY

—un stimulant et apéritif sain, pur et hygiénique, distillé et embouteillé sous le Contrôle des Inspecteurs du Gouvernement depuis plus de 58 années.

Sur demande nous serons heureux de vous adresser une copie de notre livre: "Une Causette sur le Whisky Blanc Corby."

H. CORBY DISTILLERS CO., LTD., MONTREAL

La Valeur agricole de la Pierre à Chaux moulue

Notes des fermes expérimentales

Tout le monde sait que la chaux exerce un effet bienfaisant sur la fertilité du sol; c'est là un fait amplement démontré et admis de tous les cultivateurs. Il s'appuie sur le résultat d'expériences pratiques conduites dans biens des parties du monde, et sur des preuves scientifiques. Beaucoup de sols contiennent une provision naturelle abondante de chaux — présente sous forme de carbonate — et ces sols, traités d'une façon rationnelle en ce qui concerne la fumure l'ameublissement, le drainage et l'assolement, comptent parmi les plus productifs que l'on connaisse. Il y a, d'autre part, des sols qui manquent de chaux, soit parce que les rocs dont ils descendent n'en contiennent pas, soit qu'ils l'aient perdue au cours d'une longue culture et du drainage. Les sols de ce genre se trouvent bien du chaulage ou d'applications de pierre à chaux moulue.

Les sols qui ont besoin de chaux sont généralement acides ou aigres et tournent en bleu le papier tournesol rouge qui leur est appliqué. (Pour les méthodes d'épreuve du sol, voir le bulletin No 80, "La chaux en agriculture" série des fermes expérimentales). Les sols qui contiennent une quantité suffisante de chaux tournent en rouge le papier tournesol bleu et produisent généralement une effervescence plus ou moins vive lorsqu'on y applique quelques gouttes d'un acide fort. Le chaulage fait du bien à tous les genres de sols — argileux, limoneux, schisteux, tourbeux, sablonneux — mais surtout les sols mal égouttés.

La chaux vive et la chaux éteinte sont spécialement utiles sur les argiles lourdes parce qu'elles exercent un effet bienfaisant sur leur texture ou leur ameublissement. Elles améliorent ainsi leur égouttement, les rendent plus friables et plus faciles à travailler. Mais de toutes les formes calcaires, c'est la pierre à chaux moulue ou broyée qui est la plus utile pour l'application aux sols de tous genres et qui est le plus à recommander.

Une quantité excessive ne peut faire aucun mal, tandis qu'il y aurait danger à employer trop de chaux vive. On peut mettre de deux à cinq tonnes à l'acre, épanchée à la volée, sur sol préparé, et enfouie à la herse.

La plupart des applications expérimentales de pierre à chaux faites par le service de la chimie sur les fermes expérimentales de l'Est du Canada en ces cinq dernières années ont été suivies d'une amélioration de production, et de toutes les récoltes, c'est le trèfle rouge qui en a le plus profité. On sait que l'établissement du trèfle peut être considéré comme la base de la culture avantageuse. Les deux cas que voici démontrent les avantages que l'on peut tirer de l'application de la pierre à chaux moulue à des sols qui manquent de calcaire.

Dans l'expérience III à Kentville, N. E. sur un sol sablo-argileux une parcelle a reçu 215 livres de résidu de poissons, 233 livres de superphosphate et 100 livres de muriate de potasse à l'acre, en préparation pour une récolte d'avoine en 1914, et a rapporté 57.3 boisseaux de grain. Une autre parcelle a reçu les mêmes engrais, et en outre, une application de pierre à chaux moulue, à raison de 2000 livres à l'acre; elle a rapporté 66.2 boisseaux de grain à l'acre — soit une augmentation de 8.9 boisseaux de grain provoquée par le chaulage. La deuxième année de l'assolement (1915) la parcelle engraisée, mais non chaulée, a produit deux tonnes, 467½ livres de trèfle et de foin de mil à l'acre, tandis que la parcelle chaulée et engraisée a produit 3 tonnes, 760 livres de foin à l'acre — soit une augmentation de 1 tonne, 182½ livres provoquée par le chaulage. En l'automne de 1915, le regain de trèfle, sur la parcelle chaulée, se distinguait par sa pousse vigoureuse de toutes les autres parcelles de la série.

A Cap Rouge, P. Q., sur une terre franche schisteuse, les champs d'orge, d'avoine, de blé, et de pois ont reçu, en 1915, une application de deux tonnes de pierre à chaux moulue à l'acre. Les résultats suivants ont été obtenus (la production est indiquée en livres de grain récolté à l'acre). Orge: moyenne de trois variétés, sol chaulé, 3900, non chaulé 945. Avoine: moyenne de 5 variétés, chaulé, 10-140; non chaulé, 89.40. Blé: moyenne de 4 variétés, chaulé, 4200, non chaulé, 3315. Pois: moyenne de 4 variétés, chaulé, 7080, non chaulé, 3495.

Les récoltes dans la province de Québec

Les POIS ont subi une légère hausse dans le rendement, si on le compare avec celui de 1916, à savoir: 13.50 contre 14.00 boisseaux. D'autre part, la superficie ensemencée ayant été considérablement augmentée, il se trouve que la récolte serait de 897,100 boisseaux pour les 66,450 acres ensemencés au printemps.

Les FÈVES ont reçu du cultivateur une grande part de son attention au printemps. En 1916, l'on avait ensemencé 4,400 acres de cette légumineuse, tandis qu'au printemps de 1917, il s'en semait 55,157 acres. Toutefois, le rendement, cet automne, est inférieur à celui de l'an dernier, soit 15.25 contre 17.75 boisseaux. Production totale des fèves: 841,000 boisseaux.

Le SARRASIN fournit aussi un rendement moins bon que celui de 1911, soit 17.25 contre 19.00 boisseaux. Surface ensemencée au

printemps: 163,600 acres: production totale: 68,400 boisseaux.

Les GRAINS MELANGES, comme les fourrages, ont donné un rendement au-dessus de la moyenne, cet automne. En 1916, ce rendement avait été de 20.25 boisseaux, à l'acre; cet automne, il est de 25 à l'acre. Comme la superficie ensemencée au printemps était de 122,800 acres, la production totale serait donc de 3,070,000 boisseaux.

Enfin, le BLE D'INDE A GRAINS fournit un rendement moins élevé cet automne; 23 boisseaux à l'acre, quand il était de 24.75, en 1916.

Afin de pouvoir juger du rendement moyen des céréales et des légumineuses, à l'acre, dans la province de Québec et le Canada entier, nous donnons ci-après un petit tableau qui intéressera sans doute les cultivateurs, comme aussi les commerçants, les compagnies de transport et les institutions financières.

LES RECOLTES

(Unité de mesure: le boisseau)

Céréales, etc.	CANADA	QUÉBEC
Blé de printemps	15.75	14.25
Avoine	29.50	22.75
Orge	21.50	20.00
Seigle	20.50	19.75
Pois	18.50	13.50
Fèves	14.75	15.25
Sarrasin	12.25	17.25
Lin	—	12.00
Grains mélangés	33.50	25.00
Blé d'Inde à grains	35.75	23.00

A LOUER

Logement à louer, maison C. Gosselin, rue St-Antoine, près du marché, à bonnes conditions. De plus, une boutique de boulangerie avec accessoires. *850 pains sont vendus par semaine: S'adresser à

J.-B. GLADU, St-Hyacinthe
ou L. J. DUBOIS, St-Dominique

Demande à la Législature

Avis public est, par le présent, donné que la Cité de St-Hyacinthe s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir la passage d'une loi amendement sa charte, "La Loi 5 George V, chapitre 95", de manière 10 à faire concorder entre eux certains articles de sa charte actuelle et en faire abroger qui sont inutiles; 20 à définir certains pouvoirs qui lui ont été accordés; 30 à obtenir de nouveaux pouvoirs relativement à l'expropriation de certaines propriétés actuellement exemptes d'expropriation; 40 à changer la date de ses élections municipales, les mettre en juillet au lieu de février, et faire continuer en fonctions les échevins déjà élus et à élire aux prochaines élections municipales, de manière à ce que leur terme d'office n'expire qu'en juillet; 50 à obtenir pouvoir de faire fermer les salons coiffeurs ou boutiques de barbiers à une heure n'étant pas plus tôt que sept heures du soir, tous les jours de la semaine ou les jours de la semaine qu'il plaira au Conseil de fixer et de déterminer; 60 de fixer la qualification foncière pour la charge de maire et d'échevins; 70 d'établir un système d'assurance municipale; 80 pour déterminer la pesée, la mesure et la vente du charbon, de la chaux, de la pierre et autres matériaux de construction et empêcher l'accaparement des combustibles et des denrées de toutes sortes dans les limites de la Cité; 90 pouvoir de payer bons, obligations et débiteurs au porteur ou détenteur enregistré; 100 pouvoir de maintenir et d'établir dans les rues de la Cité des poteaux, et obliger toutes compagnies de télégraphe, de téléphone et d'électricité d'y poser ses fils conducteurs, tuyaux et conduites, et pour cette fin, de payer à la Cité un loyer qui elle déterminera pour l'usage de ces poteaux par telles compagnies de télégraphe, de téléphone ou d'électricité; 110 pouvoir d'imposer une taxe sur les affaires de toutes compagnies d'utilités publiques, taxe pouvant être basée soit sur le nombre d'appareils, soit sur la quantité d'unités vendues, ou sur les recettes des compagnies; 120 pouvoir de forcer propriétaires de maisons à plusieurs logements de placer, à un endroit fixé et déterminé par le Conseil, dans la cave de cette maison, un robinet d'arrêt approuvé par le surintendant de l'aqueduc; 130 de porter la taxe d'affaires annuelle pour les professions libérales, moins cependant les comptables, les oculistes, les artistes-photographes, de dix piastres; cinquante piastres; 140 pouvoir d'établir un mode uniforme de taxation pour certaines fins spéciales quant à certains travaux déjà faits et à faire; 150 d'adopter, comme faisant partie de la charte, les articles 5636, 5637, 5638, 5639 et 5640 des Statuts Refondus de Québec 1909, et leurs amendements; 160 de donner certains pouvoirs au Maire de la Cité et au greffier de la Cour du Recorder pour ce qui regarde la dite Cour; 170 et pour toutes autres fins concernant l'administration de la dite Cité.

Saint-Hyacinthe, 14 Novembre 1917.
J. O. BEAUREGARD
Avocat et Procureur de la Cité de St-Hyacinthe.

MAXWELL

Most Miles per Gallon — Most Miles on Tires

LE SENS COMMUN ORDINAIRE — UN PROFIT SENSIBLE — ET LES AUTOMOBILES MAXWELL

Le sens commun vous dit: "Achetez un automobile Maxwell et servez-vous-en.

Les Américains vont de l'avant — ne rétrogradent pas.

C'est l'effet de la grande guerre dans laquelle nous sommes maintenant engagés.

Le succès de la Nation dépend de l'activité prospère des affaires par tout le pays — d'un profit sensible.

La prospérité des affaires repose sur l'application de tous moyens possibles et connus pour économiser du travail, économiser du temps, économiser de l'argent.

La Maxwell, légère et économique — dans le service des passagers — vous transportant où il vous faut aller pour vos affaires, vous aidant à vous débarrasser d'un amas de distribution, est un des plus grands moyens connus pour économiser du travail du temps, et de l'argent.

CHAR TOURISTE, \$745; CHAR DE ROUTE, \$745; COUPÉ, \$1095
BERLINE, \$1095; SEDAN, \$1095. F. O. B. DETROIT

J. C. DROLET, 116 rue St-Antoine, St-Hyacinthe, Qué.

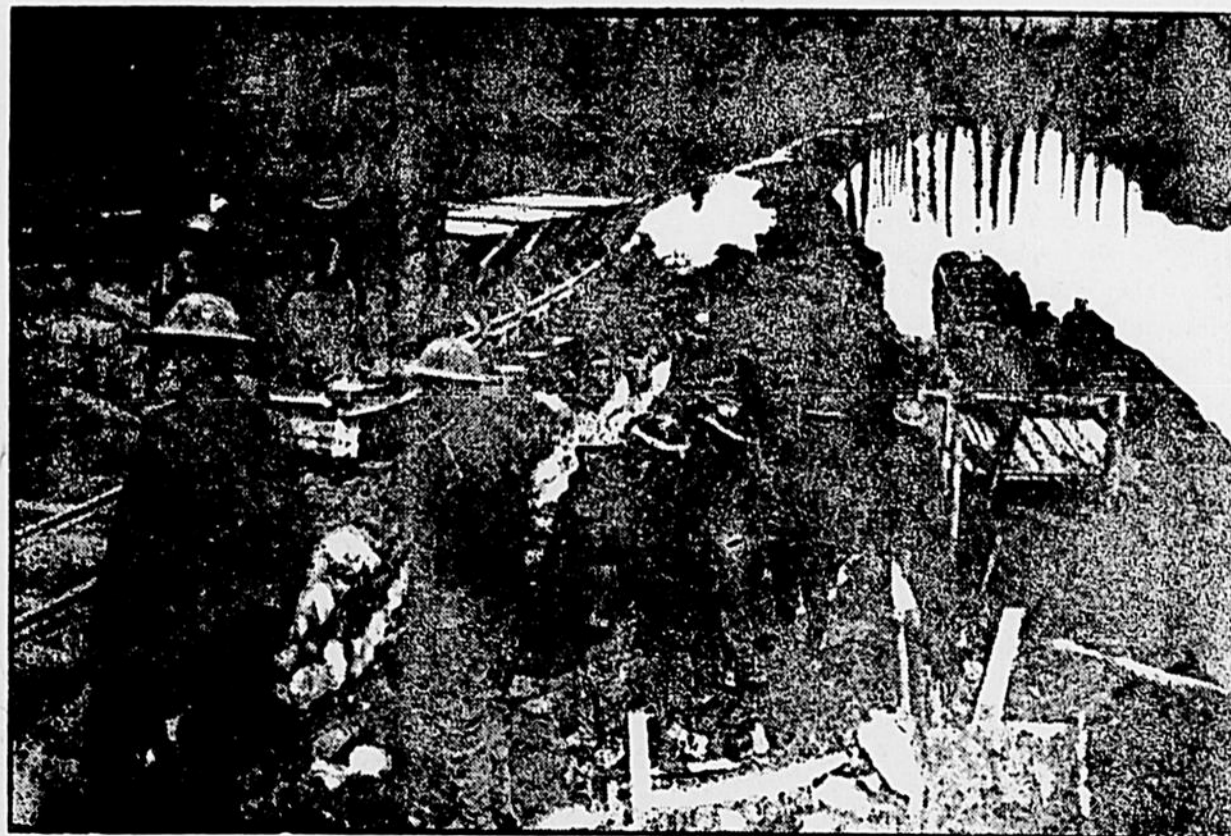


LA GUERRE EUROPÉENNE



Artillerie traversant l'Yser dans les Flandres.

—Photo gracieusement fournie par le C.P.R.



Au front anglais.—Artilleurs transportant des munitions au moyen de waggons et de pontons.

—Photo gracieusement fournie par le C.P.R.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊMES

Novembre 22—Joseph, Osias, Laurier, Jean-Paul, fils de Honoré Fournier et de Laura Bolduc. Parrain et marraine, Osias Guertin et Bertha Bolduc.

Novembre 23—Jean-Paul, Léo, fils de Henri Girouard et de Elisa Pichette. Parrain et marraine, Antonio Flibotte et Alberta Girouard.

Novembre 27—Joseph, Alphonse, Bernard, fils de Alphonse Bourgeois et de Emélie Bernard. Parrain et marraine, J. B. Bernard et Rosanna Gadbois.

Novembre 28—Joseph, Donat, Adélar, Gérard, fils de Adélar Jubinville et Laura Pion. Parrain et marraine, Damien Jubinville et Adéline Girard.

Novembre 30—Joseph, Jean, Maurice, fils de Stanislas Sénécal et de Eva Frenière. Parrain et marraine, Arthur Sénécal et Albertine Blain.

Décembre 2—Marie-Rose, Alma Fleurette, Marcelle, fille de Tancred Frédéric et de Cécile Carrière. Parrain et marraine, Vital Carrière et Rose-Alma Girouard.

Décembre 2—Marie, Denise, Marcelle, fille de Albani Dupont et de Ella Lamoureux. Parrain et marraine, Anthime Lamoureux et Albina Dubois.

Décembre 3—Marie, Alice, Aurore, fille de Emile Fontaine et de Marie-Ange Paré. Parrain et marraine, Hermas Fontaine et Délima Desmarais.

MARIAGES

Novembre 26—Entre Joseph Allard, fils de Alphonse Allard et de Alphonsine Renaud, et Victoria Harnois, fille de Joseph Harnois et de Régina Cardin, tous deux de cette ville.

Novembre 27—Entre Joseph Beauregard, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, veuf de Hermine Guertin, et Marguerite Brédeur, veuve de Moïse Lapière, de cette ville.

Novembre 28—Entre Démétrius Michaud, fils de Alfred Michaud et de Lédia Raymond, de Kamouraska, et Exilia Beaulac, fille de François Beaulac et de feu Exilda Péloquin.

Décembre 5—Entre Paul Hains, fils de feu Cléophas Hains et de feu Marie Fournier, et Marie-Eva Daudelin, fille de Napoléon Daudelin et de Emma Corneau tous deux de cette ville.

SÉPULTURES

Novembre 24—Louis Guilbert, époux de Arsélie Ledoux, 76 ans.

Novembre 28—Joseph, Jean, Fernand Plamondon, fils de J. B. Plamondon et de Eva Tétréault, 2 mois.

Novembre 29—Albert Perron dit St-Laurent, fils de J.-B. Perron et de Régina Cormier, 3 ans.

Décembre 1—Pierre A. Foisy époux de Anastasie Palardy, 55 ans.

Notre-Dame du Rosaire

BAPTÊMES

Novembre 21—Jean-Paul, fils de Napoléon Légaré et de Maria Dufresne. Parrain et marraine, Joseph Mathieu et Elodia Bourassa.

Novembre 23—Marie, Lucienne, fille de Eugène Leclerc et Agnès Hamel. Parrain et marraine, François Leclerc et Lucie Lebœuf.

Novembre 25—Joseph, Hermas Wilfrid, fils de Adélar Dion, et de Elisa Duquette. Parrain et marraine, Hermas Tarte et Clarinda Bouvier.

SÉPULTURE

Novembre 28—Berthe Benoit, 24 ans.

SOIREES DE GALA. THEATRE CORONA SOIREES DE GALA.

JEUDI ET VENDREDI, 13 ET 14 DEC.

POLLY, LA FILLE DU CIRQUE

Grande production spéciale Goldwyn en 8 rouleaux.

POLLY, LA FILLE DU CIRQUE, est un drame cinématographique à grands spectacles. Il est divisé en deux parties principales : la première comprenant des effets scéniques qui charmeront l'esprit des grands et des petits : la seconde comprend l'histoire des amours de Polly, un des romans des plus dramatiques qui aient été produits sur l'écran.

Cette grande vue a été choisie cette année pour faire l'ouverture du grand théâtre St-Denis et bien qu'elle ait été jouée durant sept jours ce théâtre a été continuellement bondé de monde.

Venez et amenez vos enfants voir cette vue qui a été produite pour les petits comme pour les grands.

HORAIRE: 7.30 heures : Série, Gazette, Comédies ; 8.45 heures : Polly, la Fille du Cirque ; 10.30 heures : Série.

PRIX : ORCHESTRE, tout réservé, 25 cents.

BALCON : ADMISSION, 15 cents.

ENFANTS, 10 cents.

UNE CONFERENCE

Nous aurons le grand plaisir d'entendre, le 10 décembre, au Théâtre Corona, une très distinguée conférencière française, déléguée par la société des Dames de France, une section de La Croix-Rouge Française, pour recueillir des fonds de secours pour les blessés français.

Dès que Mme Chenu apprit la catastrophe qui ruinait notre Hôtel-Dieu, elle offrit spontanément de donner à l'hôpital la moitié de la recette de la soirée qu'il était déjà question d'organiser avant l'incendie.

Nous prouverons notre appréciation de ce geste délicat et généreux, en venant très nombreux pour l'entendre. La conférence, "Napoléon 1er et Marie-Louise, Lune de Miel Impériale", est faite pour plaire au public le plus difficile.

J'ai entendu Mme Chenu et elle m'a enchantée. Vive, spirituelle, bien documentée, elle parle avec une aisance et une verve délicate. Aux qualités solides du conférencier, elle joint les qualités séduisantes de la conférencière.

Cette "Lune de Miel", c'est de l'histoire, et c'est le roman curieux du grand homme dont les mystères du cœur nous sont moins connus que les audaces de son génie guerrier. Et cette jolie histoire sera illustrée par des projections électriques, reproductions de quelques beaux tableaux du Louvre.

Une grande invitation est donc faite à toute la population de notre ville si renommée par sa charité, et qui prouvera une fois de plus qu'elle n'est sourde à aucun appel et que les mains tendues vers elle sont toujours remplies.

Je sais parfaitement qu'en tout autre moment, nous aurions été heureux d'offrir à la France une somme importante pour ses héros blessés que nous admirons tant! Mais dans le malheur qui s'est abattu sur la ville, nous ne pouvons refuser l'aumône charmante de celle qui venait nous prier d'aider les siens.

Nous irons donc remercier Mme Chenu le soir de sa conférence, et nous y goûterons tant de plaisir que le plus grand profit sera certainement pour nous.

H. D. ST-JACQUES

GRANDE REPRESENTATION DRAMATIQUE ET MUSICALE

— AU —

THEATRE CORONA SAMEDI SOIR

A 8.15 HEURES PRECISES,

Par la TROUPE ST-HENRI.

MARTYRE

Grand drame en cinq actes de Dennery. Un des meilleurs succès du répertoire français.

DISTRIBUTION

Amiral Firmin de la Marche... MM. J. A. Hurteau, Le Comte Roger de Moray... T. Brunet, Sir Elie Drack... V. Grenier, Palmieri... L. R. Sénécal, Robert Burel... A. Rome, Maltar... A. Desève, François... A. Grenier, Muller... A. Boivin, Roquevaire... J. R. Lantier, Maurevel... B. Laurin, D'Arti... Geo. Ducharme, Domestique... H. Lalonde

Madame l'Amirale de la Marche... Mlles Carmen LeRoyer, Laurence de Moray... Madeleine Duval, Paulette de Moray... R. E. Rivet, La Duchesse (La Gorgone)... L. Proulx

TABLEAUX

1er Acte—Un parc chez le Comte de Moray. 2ème Acte—Un salon chez le Comte de Moray. 3ème Acte—Même décor. 4ème Acte—Salon chez l'Amiral Firmin de la Marche. 5ème Acte—Même décor qu'au 2ème Acte.

PRIX :

ORCHESTRE, tout réservé, 50 cts. BALCON, 2 rangées réservées, 35 cts. ADMISSION, 25 cts. ENFANTS, 15 cts.

RETENEZ VOS BILLETS A L'AVANCE.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or ganidis des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapis toute laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis ables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

81 TEL. BELL 92 " " " "

BUREAU RÉSIDENCE

14 RUE ST-DENIS 74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE", as urance-rie. Seule compagnie donnant des bénéfices pour maladies et en cas de mort.

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE A VENDRE OU A ECHANGER. Spécialité: CIGARES.

2-2-17

ST-HYACINTHE

ANNONCEZ DANS "LE CLAIRON"

Nouvelles Locales

LES FUNERAILLES DU CHEF FOISY

Samedi, premier décembre courant, en l'église Cathédrale, ont eu lieu les funérailles du chef de police de St-Hyacinthe, M. P.A. Foisy, mort au devoir pendant l'incendie qui a détruit récemment l'Hôtel-Dieu de cette ville.

Ces funérailles ont été civiques et des plus solennelles.

Dès dix heures moins un quart, la cloche d'alarme de la station de feu commença à tinter lugubrement. Ce fut le signal du départ du cortège funèbre.

En tête du cortège était la Philharmonique, puis, venaient les voitures à incendie, en arrière desquelles marchaient le chef des pompiers, M. Adjudant Bourgeois, et M. Jos Lussier, entrepreneur de pompes funèbres, qui avait la direction des funérailles. Le corbillard venait ensuite, escorté par six pompiers réguliers et six pompiers volontaires, agissant comme porteurs. Le corps municipal au complet, les officiers de la corporation et les enfants d'écoles suivaient immédiatement le corbillard. Puis, venait la foule.

Jamais peut-être, dans St-Hyacinthe, on a vu défiler un cortège funèbre si nombreux que celui qui a accompagné au lieu de son dernier repos, la dépouille mortelle de M. P.A. Foisy : ce cortège était formé de plusieurs milliers de personnes. On avait même commencé le service, que des centaines de personnes attendaient encore aux alentours de la demeure du défunt, pour prendre place dans le cortège.

La magistrature, le corps échevinal, les commerçants, les industriels, les professionnels et les ouvriers, toutes les classes de la société y étaient représentées par un nombre considérable de personnes les plus en vue de la ville de St-Hyacinthe, mais dont il nous est impossible de rapporter les noms ici.

A l'église, une foule immense attendait depuis longtemps l'heure du service funèbre : l'église était remplie de fidèles. Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Senécal, et la messe de requiem a été rendue avec succès, comme toujours, par la chorale de la Cathédrale sous la direction de M. Ringuet. Dans le chœur, on remarquait plusieurs dignitaires ecclésiastiques de cette ville. La nef était occupée en partie par le personnel des communautés et des écoles de notre ville.

On peut dire que St-Hyacinthe a fait tout son devoir pour rendre ses derniers hommages au chef Foisy.

Sur une des voitures à incendie qui étaient en tête du cortège funèbre, on pouvait voir entr'autres

tributs floraux, les suivants : un casque de pompier, fait de roses et d'œillets, offert par la Cité ; une grande couronne, offerte par les pompiers volontaires ; un superbe croissant, offert par le corps de police et les employés de l'Hôtel de Ville ; un coussin, offert par la Cité et une large couronne offerte par la maison Ames Holden McCready ; une autre couronne offerte par M. Nicholas Fouriezos, une riche corbeille, offerte par l'échevin et Mme J.A. Godard ; une croix offerte par l'échevin et Mme Nap. Gobeille.

Parmi ceux qui ont offert des messes et des bouquets spirituels nous avons relevé les noms de MM. J.C. Marsan, M. et Mme S. Cadorette ; le grand connétable H. Marchesseault ; l'échevin Bélanger ; M. et Mme J.H. Petit ; la Cité de St-Hyacinthe ; Sr M.-S. Camille ; les Rév. Srs St-Joseph ; la famille Arthur Chagnon ; M. et Mme A. Blondin ; L'Union St-Joseph ; les Dames de l'Ouvroir ; la famille J. Langelier ; M. et Mme J.O. Beauregard, M. et Mme A. Dallaire.

Après une vie de labeur et de dévouement, M. Foisy peut dormir son dernier sommeil. Il a accompli sa tâche ici-bas, car il n'a jamais déserté le devoir. Et, les circonstances tragiques qu'il a accompagnées sa mort, et l'admirable courage dont il a fait preuve dans ces circonstances, lui ont acquis pour jamais la plus respectueuse mémoire de tous ceux pour qui il a donné sa vie, et de tous ceux pour qui, dans St-Hyacinthe, il a été toujours pendant tant d'années, le fidèle ouvrier de leurs intérêts.

CONFERENCE INTERESSANTE

Un événement peu ordinaire à St-Hyacinthe sera la conférence qui sera donnée par Madame Marguerite Chenu, au Théâtre Corona lundi, le 10 décembre courant.

Madame Chenu est une femme très instruite de Paris, qui donne son temps et son talent aux œuvres de guerre. Elle a prononcé la conférence qu'elle fera à St-Hyacinthe devant un auditoire des plus sélects, au Ritz-Carlton, à Montréal, et ceux qui l'ont entendue ne tarissent pas d'éloges au sujet de la conférencière.

Cette conférence sera donnée ici pour la plus grande partie au profit de l'œuvre du comité de secours de l'Hôtel-Dieu.

Comme ce sera la première fois que St-Hyacinthe aura l'occasion d'entendre une femme conférencière il n'y a pas de doute qu'il y aura foule au Théâtre Corona, lundi soir.

Les prix sont d'ailleurs à la portée de toutes les bourses. Au Ritz-Carlton, les billets se vendaient un dollar ; ici, il ne se vendront que .50, .35 et .25 centimes.

LE MAIRE ET LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

Au cours de la séance du conseil municipal de la semaine dernière, M. le Maire a fait des remarques intéressantes au sujet des emprunts de la ville.

Il a dit qu'il avait appris qu'un notaire de la ville avait informé un citoyen, qui avait plusieurs mille piastres à prêter à la ville, qu'il était dangereux pour lui de faire ce prêt. Le notaire en question aurait prétendu que la ville n'avait pas le droit d'emprunter sur billets promissoires, et que les échevins étaient responsables personnellement du remboursement des argents ainsi empruntés.

M. Bouchard a expliqué qu'avant l'adoption de la nouvelle charte, il pouvait y avoir un doute à ce sujet ; mais M. Bouchard dit que l'Assemblée Législative a donné à la Cité de St-Hyacinthe le pouvoir le plus clair et le plus étendu pour emprunter sur billets promissoires.

Le Maire a lu l'article de la charte ayant trait aux emprunts et il a déclaré ensuite que ceux qui, dans un but personnel, nuisaient à la campagne d'emprunts du conseil municipal, n'étaient pas de bons citoyens ni de vrais patriotes.

A L'USINE DE FILTRATION

L'usine de filtration que la ville est à construire attire l'attention des hommes de science du pays ; chez les ingénieurs civils, on prétend que c'est une usine modèle, bien qu'elle ne soit appelée qu'à desservir une population de douze à quinze mille âmes.

M. le professeur L. A. Herdt, de l'Université McGill, une des grandes autorités du continent en matière de génie électrique, est venu samedi dernier, rencontrer le Maire de St-Hyacinthe, dans le but spécial de faire une visite aux filtres. M. le Maire, accompagné de M. l'ingénieur Ste-Marie, a conduit le distingué visiteur au château d'eau, où il a visité en détail les constructions faites à l'heure actuelle.

M. L. A. Herdt a été très intéressé par ce qu'il a vu, et il a déclaré que la ville de St-Hyacinthe aurait le meilleur système de filtration connu dans le moment.

M. Herdt s'intéresse à St-Hyacinthe, ville pour laquelle il a surveillé la construction du plant électrique mu par les moteurs à gaz. M. Herdt a fait une visite à la chambre des moteurs à gaz, et il a suggéré de les faire fonctionner, de temps à autre, pour les tenir en bon ordre de fonctionnement.

M. Herdt est retourné à Montréal samedi après-midi.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE SUR LES TROTTOIRS

L'année dernière le conseil municipal a adopté un règlement pour faire entretenir les trottoirs, durant la saison de l'hiver, par la municipalité, sur nos deux rues principales, les rues Cascades et Girouard.

La ville a commencé, il y a quinze jours cet entretien. Et, nous croyons que tous les citoyens auront à se féliciter de ce règlement qui a été adopté par le conseil municipal.

Le coût du travail, fait sous la direction du département de la Voirie, sera chargé aux propriétaires intéressés, sur toute la longueur du trottoir qui se trouvera en face de leurs immeubles.

L'ancien système, consistant à mettre à chaque propriétaire le soin de son trottoir, donnait des résultats non satisfaisants. Il arrivait qu'un propriétaire enlevait la neige en face de sa propriété lorsque son voisin ne le faisait point. Il y avait aussi des propriétaires qui laissaient une couche de neige épaisse sur leur trottoir, d'autres qui laissaient une couche moins épaisse. Ceci était la cause de la formation de buttes glissantes, qui étaient dangereuses pour la circulation. Avec le nouveau système sur ces deux rues, puisque les trottoirs seront entretenus uniformément, les piétons ne seront plus exposés aux chutes produites par l'inégalité des surfaces des trottoirs en glace. Les trottoirs seront aussi nettoyés assez à bonne heure pour que la population ouvrière puisse circuler pendant la nuit, sur nos deux rues principales.

Il est probable que le coût de ce travail ne sera pas élevé, attendu que tout sera fait sous une direction unique, et avec les instruments nécessaires. On désire faire l'expérience de ce nouveau système, sur nos deux principales rues, cet hiver. Et, il est probable que, s'il donne satisfaction, on l'établira sur d'autres artères.

REMERCIEMENTS

Le chef des pompiers de St-Hyacinthe, M. Adjudant Bourgeois, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu l'aider ainsi que ses hommes, dans le travail difficile et opiniâtre qu'il a fallu faire, lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, pour empêcher la destruction complète de cette institution, et nous sauver d'une conflagration menaçante, et qui ont aussi secouru le personnel de l'Hôtel-Dieu dans ce terrible incendie. Il remercie particulièrement M. Graveline, gérant de la manufacture Ames-Holden, qui a mis trois pompiers à sa disposition.

THEATRE CORONA

SAMEDI, 8 DECEMBRE,
Jour de l'Immaculée Conception,
En matinée seulement.

LE CLAIRON D'ALGER

A la demande générale nous répèterons aux prix réguliers, 15 et 10 cents, cette grande vue patriotique avec titres bilingues. Cette vue spéciale a été représentée dans notre théâtre en soirée de gala et tous ceux qui l'ont vue voudront revoir la sympathique histoire des deux héros français qui tiennent les rôles principaux. Elle ne sera donnée qu'une fois en matinée vu que le soir la troupe ST-HENRI donnera un grand drame en cinq actes :

MARTYRE.

DIMANCHE, 9 DEC. (Un Jour Seulement)

Le célèbre acteur anglais, Frederick Warde avec Jeanne Eagels dans :

SOUS DE FAUSSES COULEURS

Une grande production Pathé d'un intérêt dramatique peu ordinaire. Cette histoire concerne la révolution russe et elle se passe à Petrograd et aux Etats-Unis.

Gazette de Pathé, Comédie et 2ème épisode de "L'Influence du Mal" : LE MONDE DES ESCARPES.

LUNDI : Conférence par Mad. Chenu, de Paris, au bénéfice du comité de secours de l'Hôtel-Dieu.

MARDI ET MERCREDI, 11 et 12 DECEMBRE.

WILLIAM FARNUM dans

LES FEUX DE LA CONSCIENCE

Grande production Fox en cinq rouleaux du plus vif intérêt et rempli de scènes électrisantes. C'est l'histoire d'un homme fort dont l'honneur a été mis à l'épreuve. Ayant tué un homme qu'il a trouvé avec sa femme, s'enfuit dans l'Ouest, et là rencontre Nell au gosier d'or, une chanteuse. Elle le fait retourner chez lui pour obtenir un acquittement. Il revient et épouse la jeune fille.

Comédie et 6ème épisode de La Femme Négligée, intitulé : SUR LE PRECIPICE.

Matinées : Tous les SAMEDIS et DIMANCHES.

ADMISSIONS : ORCHESTRE 15 CTS, BALCON 10 CTS.
Quelques Sièges Réservés à 20 cts.

JEUDI ET VENDREDI : Soirées de Gala, Polly la Fille du Cirque, Grande Production Goldwyn en 8 rouleaux ; 25, 15 et 10 cents.

CONVALESCENT

Il nous fait plaisir de savoir que l'état de santé de l'ex-maire de St-Hyacinthe, M. René Morin, est des plus encourageants. Après avoir été retenu au lit, pendant plusieurs semaines, par une maladie qui inspirait des craintes graves, M. Morin peut maintenant sortir et paraît en parfaite convalescence.

PERSONNEL

Le chef des détectives provinciaux, M. Laurain, et le détective Samson, de Montréal, étaient à St-Hyacinthe, samedi dernier, venus pour assister aux funérailles du regretté chef Foisy.

Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.

GRAND ASSORTIMENT DE POISSONS FRAIS, SALES ET FUMES

Fromages de toutes sortes :

A LA CREME, — McLAREN AU PIMENT,
McLAREN A LA CREME, — ROQUEFORT, —
STILTON canadien doux, STILTON canadien fort
McLAREN IMPERIAL POTS

Haddock fumé
" frais

Harengs fumés
" salés

Flétan frais

Morue salée
" " PETITE GROSSE

" sèche
" dépeçée
Anguilles salées

Saumons salés
" frais

Doré frais
Brochets frais
Truites salées

NOTRE MAGASIN EST OUVERT TOUS LES
MATINS A 6.30

NOUS PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX DU
MARCHÉ POUR LES OEUFS FRAIS

TELEPHONE 340

Epicierie Pagnuelo

143 rue CASCADES